

Présentation du futur Centre Animalier Intercommunal de l'Ouest

Le Port, le 24 juillet 2025

Ce jeudi 24 juillet 2025, le Territoire de l'Ouest a organisé une conférence de presse sur le site de l'Éperon, à Saint-Paul, pour présenter son projet de Centre Animalier Intercommunal de l'Ouest, un équipement structurant qui marque une nouvelle étape dans la lutte contre l'errance animale.



L'actuelle fourrière intercommunale de Cambaie assure, depuis de nombreuses années, la prise en charge des animaux errants dans des conditions propres et encadrées.

Mais avec une capacité de seulement **41 chiens et 14 chats**, le site est aujourd'hui **ne permet plus de répondre aux besoins croissants du territoire** en matière de lutte contre l'errance animale.

Face à ce constat, le Territoire de l'Ouest a décidé d'aller plus loin.

Pensé comme un équipement complet, le futur **Centre Animalier Intercommunal de l'Ouest** regroupera **une fourrière, un refuge et un espace pédagogique** dédié à la sensibilisation des familles et des scolaires.

Installé sur un terrain de **16 000 m²**, il pourra accueillir **jusqu'à 94 chiens et 54 chats en fourrière**, ainsi que **44 chiens et 55 chats en refuge**, soit **plus du double de la capacité actuelle**.

Cette conférence de presse s'est tenue en présence d'**Emmanuel SERAPHIN**, président du Territoire de l'Ouest, de **Laetitia LEBRETON**, vice-présidente déléguée à l'errance animale, de **Philippe MALIZARD**, sous-préfet de l'arrondissement Ouest, et de **Olivier FONTAINE**, président de la Chambre d'agriculture de La Réunion, aux côtés de représentants associatifs et de la SPL MARINA.

"Ce projet est bien plus qu'un équipement. Il incarne une volonté d'agir collectivement face à l'errance animale. Ce choix n'est pas une posture : il répond à une réalité que nous partageons avec les associations, les professionnels, les citoyens, les éleveurs et les services de l'État", a déclaré Emmanuel SERAPHIN.



La création de ce centre s'inscrit dans la continuité d'une **stratégie publique forte**, engagée par le Territoire de l'Ouest depuis 2020.

En chiffres :

- **15 808 animaux stérilisés,**
- **14 300 identifiés,**
- **425 verbalisations** pour errance ou défaut d'identification.

La collectivité déploie une approche **préventive et de proximité**, en lien avec les **associations, les médiateurs animaliers, les services de l'État et les communes** :

- campagnes **porte-à-porte** pour informer les habitants,
- **actions éducatives dans les écoles** avec le **Rectorat**,
- **médiation sur le terrain** auprès des propriétaires,
- **opérations menées par les brigades d'intervention environnementale (BIE)**

Cofinancé par l'État à hauteur de 680 511 €, ce futur centre incarne l'ambition d'un territoire engagé. Un **appel à candidatures** sera lancé environ huit mois avant la mise en service pour désigner la structure qui gèrera le refuge, parmi les **associations reconnues d'utilité publique ou fondations spécialisées dans la protection animale**.

Ce futur centre animalier répond à la fois à l'obligation de sécuriser l'espace public et à la volonté collective de mieux prendre soin des animaux, notamment à travers un refuge et un espace pédagogique. Bien plus qu'une réponse technique, ce projet reflète la volonté d'un territoire solidaire, responsable et respectueux du vivant.

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

📍 1, rue Eliard Laude - BP 50049
97822 Le Port cedex

☎️ Tél : 02 62 32 12 12

✉️ courrier@tco.re

www.tco.re

LA POSSESSION | LE PORT | SAINT-PAUL | TROIS-BASSINS | SAINT-LEU

